

# Désormais, chez moi, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier, vous pouvez désormais trier la **totalité de vos emballages en plastique** dans votre bac jaune.



## Zoom sur les emballages en plastique :



## Je composte mes DÉCHETS ORGANIQUES

Que mettre dans son composteur ?

- Les **déchets de cuisine** : épluchures, petits restes de repas d'origine végétale, coquilles d'œufs écrasées, marc de café...
- Les **déchets de jardin** : brindilles, petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon (en quantité limitée)...



Les 3 règles d'or :



MARS 2022 - ÉDITION SPÉCIALE

La lettre  
du Smictom  
Centre Ouest



RÉDUIRE  
TRIER  
VALORISER



Désormais, chez moi,  
**TOUS LES EMBALLAGES  
SE TRIENT !**



Mon  
**mémo-tri**  
À DÉCOUPER  
en dernière page



**Hubert GUINARD**  
Président du Smictom  
Centre Ouest

## Le tri de tous les emballages en plastique arrive !

Nous vous l'avions annoncé en décembre dernier, le Smictom souhaitait pour 2022 faire évoluer son logo et sa communication. Et il y avait une bonne raison à cela : l'évolution du tri des emballages en plastique se met en place sur notre territoire à compter du 1<sup>er</sup> mars !

C'est un changement important et il était nécessaire de renforcer la communication, comme vous pouvez vous en rendre compte à travers ce numéro spécial de la lettre d'information.

Vous trouverez en dernière page le **nouveau « mémo-tri »** que vous pourrez découper et conserver. Au verso, nous avons souhaité indiquer le détail de toutes les familles plastiques concernées, ce qui vous permettra de lever les doutes. En le parcourant, on se rend aussi compte de l'omniprésence du plastique dans notre quotidien !

Dans beaucoup de cas, avec un petit peu d'organisation, on peut s'en passer en achetant en vrac, en buvant l'eau du robinet... et cela revient souvent moins cher à qualité comparable.

Bonne lecture et bon tri à toutes et à tous !

## Extension des consignes de tri

### Qu'est-ce qui change pour moi ?

Jusqu'à présent, vous déposiez dans votre bac jaune les papiers, les emballages en carton et en métal, ainsi que les bouteilles et flacons en plastique. Désormais, vous pouvez aussi trier **tous les autres emballages en plastique** !



Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Tous les sacs et sachets



Tous les pots et les boîtes



Toutes les barquettes



Tous les films



Retrouvez le **zoom sur les emballages en plastique** en dernière page.



## Désormais, chez moi, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

### Je trie



Tous les papiers (séparés de leur emballage plastique)



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal



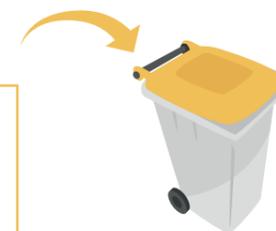
Briques et emballages en carton



**NOUVEAU !**



Tous les autres emballages en plastique



**EN VRAC - NE PAS IMBRIQUER  
BIEN VIDER - NE PAS RINCER**

### Je trie



Pots et bocal en verre



Bouteilles en verre



**SANS COUVERCLE NI BOUCHON  
BIEN VIDER - NE PAS RINCER**

### Je jette



Ordures ménagères



**DANS UN SAC  
BIEN FERMÉ**

### Je dépose



Textiles (linge de maison, vêtements, chaussures)



**DANS UN SAC  
BIEN FERMÉ**



Gros cartons, bois, petit équipement électronique, ferraille sont à apporter dans la déchèterie près de chez vous.

# Et si je réduisais mes déchets ?

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

Trier c'est bien, **produire moins de déchets**, c'est encore mieux !  
De nombreuses pratiques permettent de réduire le volume de ses déchets et d'agir pour l'environnement.

## La règle des 5R

Une **méthode** pour aller vers le Zéro Déchet et vers un mode de vie plus sobre et plus écologique.

- |   |   |  |   |  |
|---|---|--|---|--|
| 1/  | 2/  | 3/   | 4/  | 5/   |
| <b>Refuser</b><br>ce dont on n'a pas besoin                               | <b>Réduire</b><br>sa consommation                         | <b>Réutiliser</b><br>tout ce qui peut l'être                                       | <b>Recycler</b><br>ce qui ne peut pas être réutilisé  | <b>Rendre à la terre</b>   |
| Refuser les (sur)emballages, les échantillons gratuits, les publicités... | Trier, donner, arrêter de surconsommer et de gaspiller... | Opter pour des contenants réutilisables, acheter d'occasion, réparer, emprunter... | Avant d'acheter, réfléchir au cycle de vie de l'objet | Le compostage est un excellent moyen de valoriser les déchets organiques |

## Quelques gestes Zéro Déchet

### Limiter les emballages

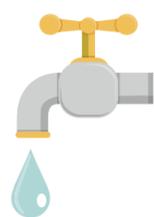


Bocaux en verre, sacs en filet et en tissu, bouteilles hermétiques... : bien s'équiper est essentiel pour des courses Zéro Déchet, **en vrac** et **sans emballages**.



### Relooker

Récupérer du mobilier ou des vêtements inutilisés pour les transformer permet de leur redonner une **seconde vie** et de fabriquer un objet personnalisé qui ne ressemblera à aucun autre.



### Boire l'eau du robinet

Boire de l'eau du robinet, c'est **moins de plastique**, moins de transport et plus d'économies. Si vous trouvez qu'elle a un mauvais goût, laissez-la décanter une nuit dans une carafe.



### Fabriquer ses produits ménagers

Vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille... quelques **ingrédients de base** suffisent pour fabriquer facilement ses produits d'entretien pour toute la maison !

### Jardiner au naturel

Du choix des plantes au paillage, en passant par le compostage, le jardinage au naturel permet de **valoriser tous ses déchets verts**, pour le plus grand bien de son jardin. Et plus besoin de passer à la déchèterie, tout est utile sur place !



## Que deviennent mes emballages ?

Le recyclage des déchets fait intervenir de nombreux acteurs, à commencer par le consommateur ! Découvrez le parcours d'une canette en métal et d'une barquette en plastique, depuis leur tri dans le bac jaune jusqu'à leur transformation en de nouveaux objets.

### Parcours d'une barquette en plastique



### Parcours d'une canette en acier



Le recyclage des matières issues du tri mais aussi des déchèteries du Smictom se fait très majoritairement en France, et parfois juste à côté de chez nous.

## Un exemple local d'entreprise qui s'investit dans la filière de recyclage du plastique



### Nicolas MASSON

Dirigeant de RBL PLASTIQUES à Chateaubriant (44) et Ercé-en-Lamée (35)



### Le thermoplastique : un champion de l'économie circulaire

Depuis sa création en 1979, RBL PLASTIQUES fabrique des pièces en **divers thermoplastiques** : polystyrène, polypropylène... 2 500 tonnes/an de plastique arrivent sur le site de production en plaques, qui sont ensuite thermoformées, découpées et usinées. L'intégralité des chutes est extrudée sous forme de billes par un fournisseur, et réintroduite en production.

### Recyclage : un circuit naturel pour le thermoplastique

Il ne s'agit pas de plastiques alimentaires. Nous parlons de pièces automobile, carters de tondeuses, fonds de panneaux solaires ou... urnes électorales, très en vogue ! Les produits de RBL PLASTIQUES, une fois usagés, ce qui en général prend plusieurs années, voire dizaines d'années, ne sont pas destinés à la poubelle jaune. Mais le recyclage est naturel pour ces matières caractérisées par leur **aptitude à se régénérer**.

### Un nouvel acteur du recyclage en Ile-et-Vilaine

L'entreprise rassemble près de **130 salariés** répartis sur deux sites : Chateaubriant et Ercé-en-Lamée. Elle poursuit son développement suivant la tendance d'économie des ressources et d'une réglementation qui favorise la prévention des déchets. Aujourd'hui, RBL PLASTIQUES s'attache à **utiliser l'intégralité de la matière introduite dans le processus de production** et travaille actuellement à moderniser ses installations de recyclage pour accueillir notamment des déchets provenant d'autres entreprises.

## La collecte de mes bacs

### Quand les collectes ont-elles lieu ?

Les collectes ont lieu **entre 4 h et 21 h**.  
Pensez à sortir vos bacs **la veille au soir**.  
Toutes les collectes suivant un jour férié sont décalées de 24 h.

### Comment présenter mes bacs ?

Présentez vos bacs **poignées côté rue et couvercles fermés**.  
Pas de sac supplémentaire à côté ou au-dessus du bac : il ne sera pas collecté !

Veuillez présenter vos bacs au point de collecte s'il existe, sinon veuillez regrouper vos bacs avec ceux de vos voisins.

Présentez vos bacs à la collecte même en cas d'intempérie,  
et en période de travaux déposez-les hors de la zone de travaux.

Collecte du bac vert :  
toutes les semaines

Collecte du bac jaune :  
toutes les deux semaines



### Mon calendrier de collecte

Vous pouvez dorénavant télécharger votre **calendrier de collecte personnalisé** pour votre rue ou votre hameau :  
[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

## Les déchèteries

### Où trouver ma déchèterie ?

Le Smictom gère **9 déchèteries** sur le territoire.  
Pour trouver la déchèterie la plus proche de chez vous et les informations pratiques, consultez la rubrique « Déchèteries » de notre site internet : [www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr).



### Quels sont les déchets acceptés en déchèterie ?



Merci d'arriver au plus tard **20 minutes avant** les heures de fermeture.

## La collecte des textiles

### Qu'entend-on par « textile » ?

Il s'agit de tous les vêtements, foulards, bonnets, draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant.

Tous les textiles usagés, **même abîmés**, peuvent être rapportés pour être valorisés. Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés.

### Où les déposer ?

Dans une borne à textiles. Sur notre territoire, les textiles sont collectés par Le Relais.

Pour trouver le Point d'Apport Volontaire le plus proche de chez vous : [refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport](http://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport)

Vous pouvez déposer :



vos **vêtements** et votre **linge** de maison **propres et secs** dans un sac fermé (30 L) ;



vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30 L).

Ne déposez pas :



d'articles humides ou souillés



### Entretien avec



#### Pierre THEBAULT

Responsable de service au Relais à Acigné (35)



Pour en savoir plus :

[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)  
[www.isolantmetisse.com](http://www.isolantmetisse.com)

### Présentez-nous Le Relais

Le Relais est une **structure d'insertion** membre de la Fédération Emmaüs France. Elle représente 2 000 salariés dont 800 en insertion en France et 850 en Afrique (Burkina Fasso, Sénégal et Madagascar).

En Bretagne, ce sont 140 salariés dont 60 en insertion.

### Que deviennent les textiles qui sont collectés sur le territoire ?

Ils sont triés dans notre centre d'Acigné, en Ille-et-Vilaine. 5 % sont remis sur le marché français via nos boutiques Ding Fring (à Rennes, Saint-Grégoire, Chantepie, Vitré, Saint-Malo et Laval) et 45 % partent à l'export dont 35 % en Afrique pour être portés à nouveau.

**39 % sont recyclés** (en chiffons, effilochage, fibres textiles...), 10 % sont transformés en combustible solide de récupération et il reste 1 % de déchets ultimes.

### Quels sont vos axes de développement ?

L'un de nos axes de développement s'inscrit dans l'économie circulaire. Depuis 10 ans, Le Relais a en effet mis en place Métisse®, un **isolant thermique et acoustique** de qualité 100 % certifié, recyclé et biosourcé, qui répond pleinement aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui.